# BULLETIN D'INFO DE LA SPA89



Société de Protection Animale SPA 89

# NUMERO 4 SEPTEMBRE 2016



# **SOCIETE DE PROTECTION ANIMALE 89**

Route de Toucy 89000 AUXERRE

<u>mail: spa89auxerre@gmail.com</u> Facebook: SPA 89 Auxerre Officiel

Le mot du Président,

Comme vous le lirez dans ce bulletin trimestriel, de nombreux projets pour l'amélioration du confort et de la sauvegarde de nos animaux ont été réalisés ou sont en cours de réalisation afin de rendre nos installations pérennes dans le temps.

Cela a été rendu possible grâce à de généreux donateurs, grâce à des actions de collectes par le moyen de tirelires, grâce aux collectes de nourriture dans des commerces partenaires amis des animaux... mais rien ne serait possible sans l'action des bénévoles qui, à quelque niveau qu'ils agissent, permettent cela et je les en remercie vivement. Je remercie également nos collaborateurs salariés de la SPA pour leur action et les bons soins apportés aux animaux. Là est notre cœur de sujet : Les Animaux, et c'est bien ce qui nous unit.

Très cordialement.

Le Président, Georges BARGE

# 55 bénévoles se sont inscrits depuis janvier 2016





**Adoptions : 218** depuis janvier 2016 Chiens et chats

**Abandons : 268** depuis janvier 2016 Chiens et chats



**764** adhérents depuis janvier 2016

La cotisation annuelle est de 20,00 €

(Déductible des impôts, un reçu fiscal vous sera adressé)

### LOI SUR LES ANIMAUX A L'ATTACHE

L'arrêté du 25 octobre 1982 relatif à la détention d'un animal stipule que la longueur minimale de la chaîne doit être de 2,50 mètres pour les chaînes coulissantes et de 3 mètres pour les chaînes insérées à tout autre dispositif d'attache. Celle-ci ne doit pas permettre l'enroulement, la torsion anormale et par conséquent l'immobilisation de l'animal. L'attache est interdite pour les animaux n'ayant pas atteint leur taille adulte.

Pour tous les animaux de compagnie ou assimilés tenus à l'attache, le collier et la chaîne doivent être proportionnés à la taille et à la force de l'animal, ne pas avoir un poids excessif et ne pas entraver ses mouvements.

## **ENQUETES POUR MALTRAITANCE OU NEGLIGENCE**

Nous rappelons à nos adhérents que seuls les titulaires d'une carte Enquêteur pour l'année en cours sont habilités à intervenir sur les cas de maltraitance signalés. Les enquêteurs travaillent et se présentent toujours en binôme. Posséder une carte d'adhérent ne donne pas le droit d'enquêter officiellement. La SPA dégage toute responsabilité quant aux conséquences.

#### NOTRE VETERINAIRE MARC LEGROS VOUS INFORME

# Le typhus du chat, maladie d'un autre siècle?



Le **typhus du chat** appelé également "*panleucopénie*" du chat, semblait une maladie d'un autre siècle depuis que la vaccination s'est généralisée. En effet, cette maladie qui décimait des populations de chats dans les années 70/80 avait fortement diminué avec l'apparition des vaccins.

C'est à cette époque, que les chiens dans un premier temps, puis les chats sont devenus des animaux de compagnie. Auparavant, les chats vivaient dans les fermes et s'occupaient uniquement de la gestion des souris et les chiens des troupeaux ou de la garde. Ils se reproduisaient au rythme des saisons et lorsqu'ils devenaient trop nombreux, la "sélection naturelle" en décimait quelques-uns pour rétablir un équilibre.

Vraisemblablement, le virus de la PARVOVIROSE était un des responsables de cette sélection naturelle.

Vers la fin des années 70, les chats ont commencé à devenir "domestiques" (vient du latin "domus = maison) et les propriétaires de chats n'acceptaient plus l'idée de la sélection naturelle. La recherche médicale a fait le reste : la découverte du virus de la panleucopénie (Parvovirus) et la mise au point d'un vaccin efficace. Ce vaccin a d'ailleurs servi au début des années 80 à protéger les chiens contre la parvovirose canine qui a débuté dans ces années-là. L'hypothèse avait été émise à cette époque que le parvovirus canin était un mutant du vaccin félin (2 virus semblables à 95%).

Depuis de nombreuses années, la mise en place de la vaccination des chats a fait en sorte que la maladie, quoique toujours présente, faisait rarement de graves épidémies. Mais depuis quelques mois, nous subissons dans l'Yonne une très grave épidémie entrainant la mort de dizaines de chatons. Je ne peux parler que de l'Yonne que je connais bien, n'ayant pas d'informations sur les autres départements.

Comme dans toute épidémie, ce sont toujours les plus faibles qui décèdent : en majorité les chatons âgés de 2 à 4 mois. Dans certains cas, on peut atteindre entre 40 à 90% de mortalité. En effet, le virus existant depuis de nombreuses années sous forme sauvage ou vaccinale, la majorité des adultes ayant déjà été en contact avec lui, possède des anticorps qui lui permettent de se protéger et de protéger sa progéniture. Tous les nourrissons qui ont profité d'un allaitement naturel (colostrum) sont protégés par les anticorps maternels pendant les 2 premiers mois de la vie. Mais, à partir de cette période, le nourrisson (chaton, chiot ou autre mammifère) ne possède plus de défense immunitaire suffisante pour lutter contre les violentes agressions de la vie communautaire. Les chatons nés en liberté dans une population "naturelle" font naturellement leur immunité, mais s'ils sont véhiculés dans un environnement beaucoup plus riches en agressions virales ou autres, ils n'ont pas le temps de développer cette immunité, tombent malades et parfois meurent rapidement si les attaques virales sont importantes.

Nous avons tous connu nos enfants revenant de la crèche ou de la maternelle malades dès le premier jour?!

#### Que fait-on dans ces cas-là?

On les garde à la maison le temps que l'immunité contre les nouvelles agressions s'installe dans un environnement moins "toxique". Hélas, dans une collectivité où les animaux sont confinés sans possibilité de s'isoler, la pathologie prend de l'ampleur au fil des jours et la mortalité également.

C'est ce qui s'est passé également lorsque Christophe Colomb a découvert les Amériques : lui, il a découvert un continent et les habitants de ce continent ont découvert des maladies dont ils ignoraient tout et ils sont morts par centaines.

#### Qu'en est-il de ce virus?

Il s'agit d'un Parvovirus très résistant dans le milieu extérieur (jusqu'à 6 mois), qui s'excrète essentiellement par les matières fécales et se transmet facilement par les vêtements ou les chaussures en plus, bien sûr du contact direct entre animaux.





#### Symptômes:

Après quelques jours d'incubation ; les chatons présentent une forte fièvre avec parfois de la diarrhée mais pas toujours. Ils sont très abattus, refusent toute nourriture et peuvent mourir en quelques heures.

#### Diagnostic:

- Une prise de sang donne un résultat rapide:
- 1/ Test de diagnostic direct en laboratoire (séropositivité)
- 2/ La Numération formule sanguine montre une très importante chute des Globules Blancs responsables de notre défense contre toutes les agressions.

C'est de là que vient le terme PANLEUCOPENIE: leucopénie signifie manque total de globules blancs (vient du grec: leucos =blanc, pan= total).

• Un prélèvement de selles pour un diagnostic par PCR

#### Traitement:

Hélas, comme pour toute maladie virale, il n'y pas à proprement parler de traitement : les antibiotiques, ce n'est pas automatique, mais on en fera quand même pour éviter les complications bactériennes. L'animal sera isolé, mis sous perfusion pour lutter contre la déshydratation tant qu'il refuse de s'alimenter et surtout s'il a la diarrhée.

Si l'attaque virale est moins forte que les possibilités immunitaires de l'animal; la fièvre tombe au bout de quelques jours, l'animal peut se réalimenter et se remettre définitivement de cet épisode.

Il reste, néanmoins, excréteur pendant plusieurs jours après sa guérison étant donc un danger potentiel pour ses congénères plus jeunes ou plus faibles que lui.

#### Prévention:

A la lecture de ce qui précède, il est facile de comprendre que la prévention commence par la vaccination de nos animaux de compagnie. Mais le problème ne vient pas de nos animaux qui sont soumis à des agressions faibles, dans un environnement agréable et connu, mais des animaux qui arrivent d'ailleurs pour se trouver confrontés à une multitude de stress inconnus pour eux.

C'est le problème de nos animaux SDF, trouvés "errants", surtout les mères suitées qui ne savent plus où aller pour nourrir la progéniture que le printemps leur a fait mettre au monde.

Que peut-on inventer de mieux comme stress qu'une errance de quelques jours en quête de nourriture, suivie d'une captivité jamais connue jusqu'alors, et une agression virale et bactérienne excessivement importante. Rien sans doute et c'est ce qui explique" cette sélection naturelle" qui cette année prend la forme d'une parvovirose mais qui peut aussi s'appeler PIF ou FIV suivant les cycles de la vie microbienne....

Les familles d'accueil, ou des refuges avec un petit nombre de chats rassemblés au même endroit, si possible par même catégorie d'âge semble la meilleure prophylaxie, mais est-ce toujours possible?

C'est ce que toute l'équipe de la SPA89 va s'efforcer de mettre en œuvre pour éviter que de nombreuses portées soient à nouveau décimées dans les années à venir.

Dans tous les cas, avec la fin des mises bas (avril à juillet), l'épidémie devrait s'éteindre d'elle-même ...



Dr Marc LEGROS Vétérinaire à la Clinique vétérinaire de Villefargeau

#### **ATTENTION DANGER POUR VOTRE CHIEN !!!!!**

#### LE COUP DE CHALEUR

Votre chien est victime d'un coup de chaleur, il faut agir vite. Les principaux symptômes sont un malaise, des diarrhées, des vomissements, parfois des mouvements anormaux et même une perte de conscience. Si tel est le cas, et sans attendre, il faut largement mouiller le pelage de votre chien avec de l'eau (non glacée), le maintenir dans un lieu bien ventilé et consulter rapidement votre vétérinaire.

#### LES EPILLETS DANS L'OREILLE







Ces petits épis séchés de graminées sauvages s'accrochent à la fourrure et peuvent migrer dans l'oreille, provoquant une otite douloureuse. Pensez à brosser le pelage au retour d'une balade pour ôter les débris végétaux et à inspecter entre les doigts les espaces où les épillets pourraient se cacher. La tonte de la face interne de l'oreille et l'épilation de son entrée sont conseillées chez les chiens à oreilles pendantes et/ou poils longs ou frisés (cocker, caniche, bichon...) Consultez au plus vite votre vétérinaire s'il se gratte constamment une oreille.

#### **BEBE VA ARRIVER !!!! VOTRE CHIEN DEVRA COHABITER**



Lorsque s'annonce l'arrivée d'un bébé, se pose inévitablement la question de la cohabitation avec le chien qui depuis plus ou moins longtemps, est déjà le compagnon du couple. Cette interrogation surgit d'ailleurs trop souvent peu avant l'accouchement de la maman. Or, il ne faut pas attendre que s'annonce bébé le mois prochain, pour se consacrer aux questions de la future bonne gestion du quotidien avec le chien et le nouveau-né. La recherche d'une bonne cohabitation à l'arrivée de bébé est donc principalement une démarche d'anticipation préventive et régulatrice.

A la fin de la grossesse, tant de préparatifs du prochain accueil de bébé vont fortement accaparer les heureux futurs parents! Mieux vaut donc s'assurer au plus tôt de tout ce qui peut faciliter cette nouvelle cohabitation, inévitablement différente. Le chien va être appelé à s'adapter à une nouvelle situation face aux changements, même précoces, dans sa vie de tous les jours: la présence permanente de la maman, ou son absence pour raisons médicales, l'aménagement d'une chambre doublé de l'interdiction d'y entrer par exemple...

Globalement, une moindre disponibilité et des changements d'habitudes du couple, font de l'arrivée du petit bébé vers qui tous les regards et toutes les attentions vont se porter, un moment intense en émotions pour tout le monde y compris pour le chien. Ces premières pertes des repères de son quotidien peuvent déstabiliser l'animal sans que cela soit perçu comme tel. La survenue d'un bébé n'est pas rien dans la vie d'un chien, et c'est la qualité des relations de l'animal avec ses propriétaires, qui vont influencer son apaisement devant cette soudaine (et bien souvent) inquiétante nouveauté.

#### Initier la tranquillité du chien

L'aspect le plus important de cette modification de l'environnement est probablement celui des échanges avec le chien. Si celui-ci a eu l'habitude de recevoir réponse à toutes ses demandes de caresses, jeux ou sorties, il peut vivre assez mal de n'être plus le seul centre d'intérêt de ses propriétaires. Il sera bon de réorganiser très tôt le fait d'être uniquement à l'initiative des interactions avec l'animal. Cela ne veut pas dire de repousser le chien qui s'immisce comme d'habitude dans les activités de ses propriétaires, avec sa balle pour jouer ou sa laisse pour sortir. Plus simplement il s'agit de ne pas répondre (et surtout pas avec un « non ! » qui ne serait rien d'autre qu'une réponse !) et de se détourner, pour initier soi-même divers échanges à des moments de disponibilité. L'animal devient ainsi plus tranquille car moins dans la quête incessante d'attention. Il devient plus attentif, spontané et sensible à ce que l'on a à lui proposer.

Bref, plus le chien du couple est paisible dans une organisation claire de la cohabitation, plus il va vivre positivement l'arrivée du nouveau venu. A la naissance, les allées et venues de l'heureux papa seront une occasion pour le chien de percevoir sur lui (ses mains, ses vêtements, etc.) les premiers éléments (au moins olfactifs), de la nouvelle petite personne qu'il va bientôt rencontrer. C'est un moment idéal pour lui proposer caresses et contacts amicaux dans le calme, pendant lesquels il va pouvoir flairer sans retenue (ne surtout pas l'empêcher de le faire!) ces odeurs jusqu'à présent inconnues.

Inutile d'aller jusqu'à lui rapporter et présenter des couches souillées, ni des vêtements portés d'ailleurs. Non pas que ces traces olfactives soient inutiles mais la présentation, parfois même un peu mise en scène, va augmenter chez lui les tensions. Or il aura vite fait d'associer ces nouvelles odeurs à un état d'excitation, qu'il reproduira dès qu'il y sera à nouveau confronté... alors même que la recherche doit être celle d'un apaisement mutuel.

#### Bébé arrive

Grand moment que celui de l'arrivée de bébé à la maison et donc de la rencontre. Inutile d'organiser une « présentation » pour les raisons déjà citées, et dès les premiers pleurs et cris du nourrisson, le chien peut manifester son inquiétude, devant laquelle il conviendra d'observer la plus grande neutralité. Banaliser tous ces premiers instants est le meilleur moyen pour que tout se passe le plus calmement possible.

Les activités autour du petit sont toutes consacrées à l'alimentation, aux soins, au repos et à l'échange dans diverses pièces de l'habitation (salle de bain, chambre, salon, cuisine) dont il faudra gérer l'accès. Portes ou simples barrières devront juste servir à ce que le toutou ne soit pas en permanence de toutes les activités de la famille, pour initier un peu plus tard des moments de partage en sa présence.

Les couches souillées et les repas de bébé sont autant de sollicitations olfactives pour le chien, qui peut même y percevoir des éléments appétants. Pas étonnant qu'il s'y intéresse de près ! Si c'est le cas, il ne faudra pas vouloir « contrer » son envie de s'en approcher, et en fonction de la situation, c'est-à-dire avec ou sans bébé, il suffira de gérer la distance, afin de lui permettre d'accéder à ces odeurs mais sans se laisser envahir.

Et faut-il le rappeler ? Le chien ne devra jamais être laissé seul avec le tout petit, et ce même si l'on s'assure d'avoir un œil sur la situation. Mieux vaut une gestion bienveillante et constante qu'une gestion désordonnée et excessive.

### Mise en garde

Prévention et sécurisation du quotidien doivent être les préoccupations principales des futurs parents, et pour être bien menées elles doivent être mises en œuvre préalablement à la naissance, si nécessaire avec l'aide d'un(e) Caniconsultant(e).

Même devant le plus amical des chiens, l'arrivée d'un bébé peut être source de difficultés, et la race ou le type de chien ne sont pas un indicateur de sa tolérance ou de sa facilité à cohabiter avec un nourrisson.

# A prévoir

Bébé va grandir et gagner en autonomie. La marche à quatre pattes peut être déroutante pour le chien, et les premiers pas hésitants et maladroits peuvent être dangereux à cause des écarts et chutes possibles. Si le chien ne peut disposer d'un espace de fuite ou s'il ressent une douleur (ex : bébé qui tombe sur lui) il ne pourrait utiliser que la morsure pour se soustraire à ce qui l'inquiète, le dérange ou lui a fait mal. Ces diverses situations seront spécialement aussi à anticiper.



#### **CHATONS**

Il ne mord pas pour se faire les dents : le mordillement n'est pas lié à l'éruption dentaire. Il joue et ne sait pas qu'il fait mal. A vous de lui apprendre en posant des limites, parfois il suffit d'une petite pichenette sur le nez pour y remédier.

On éduque un chaton comme un chiot : Pas tout à fait comme un chiot, mais il doit assimiler des codes de vie tels que la tolérance aux caresses, le contrôle des griffes et des morsures. Avec sa mère il apprend la propreté et à se contrôler, n'adoptez-pas un chaton avant l'âge de deux mois.

#### **TRAVAUX AU REFUGE SPA 89**

Comme vous le voyez sur les photos jointes, l'élévation du chenil est bien avancée. Les cloisons intérieures sont également en cours de pose. Les plans de l'infirmerie ont été modifiés pour une infirmerie plus spacieuse, comportant trois box d'hospitalisation pour les chiens et 5 box inox pour les chats, le tout aux normes sanitaires. Le local sera entièrement carrelé, et un caniveau intérieur permettra un entretien plus aisé. Un bac de lavage à hauteur réglable y sera installé.

Ce local sera également mis à disposition de notre vétérinaire qui pourra sur place effectuer tous les actes courants : vaccinations, puçages, soins... lors d'une visite hebdomadaire qui vient d'être mise en place.

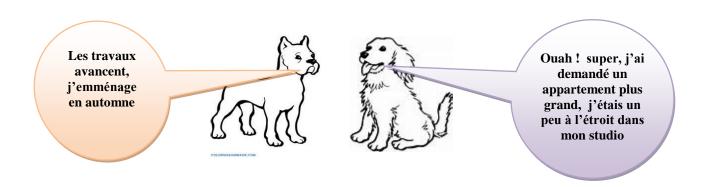
Les plans d'aménagement et de restauration du chenil N°1 sont bien avancés et les travaux démarreront dès l'achèvement du nouveau chenil.

Nous envisageons une révision complète de notre installation électrique qui, faite d'ajouts successifs ne répond plus aux normes qui permettraient une augmentation de puissance (passage du tarif bleu au tarif jaune) nécessaire du fait de la création du nouveau chenil et de la restauration du chenil  $N^{\circ}1$  où nous envisageons également un chauffage par le sol pour le confort de nos animaux.

Nous envisageons également la mise en place de deux bâtiments mobiles pour recevoir les chatons entrant pour limiter les risques de contagion et permettre une période d'observation. Un espace ouvert sera offert aux chatons afin qu'ils puissent s'y ébattre.

Nous venons d'acquérir 5 cages tout inox (aux normes sanitaires) pour l'infirmerie actuelle pour nos chats et chatons.

Des grilles de protection et des volets roulants électriques vont être installés sur les fenêtres du bureau d'administration afin de permettre leur ouverture sans que nos animaux qui y sont hébergés ne puissent s'échapper (trois fenêtres sont déjà équipées de volets roulants). Cela contribuera également à la sécurité de ce bâtiment.



#### AVANCEMENT DES TRAVAUX







#### **COACH & DOG**



Cette information vous est donnée par :

KATIA MESTRUDE notre éducatrice canine apporte bénévolement son aide à tous nos animaux en difficultés, vous pouvez également la contacter si vous rencontrez un souci avec votre animal au **06.75.79.40.29** 

#### **VOUS POUVEZ SERVIR LA CAUSE ANIMALE**

Si vous souhaitez qu'après votre disparition, vos biens servent la cause animale que nous défendons, vous avez la possibilité de les céder de votre vivant à la SPA 89.

Cela peut se faire **sous forme de legs**, qui consiste à transmettre par testament tout ou partie de vos biens. Le legs ne prend effet qu'après le décès du testateur. Ce legs peut être fait dans le respect des règles existantes au profit des autres héritiers légaux.

Le testament peut être rédigé sous deux formes : Soit un écrit à la main daté et signé, qui est aussi appelé testament holographe, ou soit rédigé par le notaire de votre choix, appelé alors testament authentique.

Il est aussi possible sous forme d'assurance vie, qui permet de désigner un ou plusieurs bénéficiaires.

Quel que soit le mode choisi (legs ou assurance vie), vous pouvez à tout moment modifier vos choix.





#### **PROCHAINES MANIFESTATIONS**

- Assemblée Générale : Jeudi 29 septembre 2016 à Villefargeau à partir de 18 h 30

- Journée mondiale des animaux : 2 octobre 2016

Collectes ATAC : 6 - 7 - 8 octobre 2016
Noël des animaux : 4 décembre 2016

Prochain bulletin début janvier 2017

CONTACT INTERNET UNIQUEMENT A

spa89auxerre@gmail.com refuge.auxerre@spa89.fr

facebook: SPA89Auxerre Officiel